



**VICHY**  
SPORT

La Région   
Auvergne-Rhône-Alpes



FFAVIRON



AUVERGNE  
RHÔNE ALPES

## LES REGATES DE VICHY

4 et 5 MAI 2024

### 1 - ORGANISATION

L'organisation est assurée par le Club d'Aviron de VICHY, avec le soutien de la ville de Vichy, de Vichy Communauté, et de la Ligue Auvergne Rhône Alpes d'Aviron

Présidents : Aurélie DUSANG et Thibault MESLIN Tel : 0470323652

Mail : clubavironvichy@outlook.com

### 2 - LIEU

Palais du Lac de Vichy. Centre Omnisports de Vichy. Route du Pont de l'Europe 03700 Bellerive-sur-Allier

### 3 - DESCRIPTIF

#### 3 - 1 Parcours

Bassin national

Balisage Albano 6 couloirs chronométrés Départs tenus

Distances et catégories (homme et femme)

- Jeunes (13-14 ans) : 1000m
- Cadets (15-16 ans) : 1500m
- Juniors (17-18 ans) : 2000m
- Senior (19 ans et +) : 500m

Toutes les courses se dérouleront suivant le code des courses F.F.A.

### 3 - 2 Entraînement

Vendredi 3 mai : 14h à 20h.

Samedi 4 mai : De la fin des finales de l'après midi à 20h.

**Entraînement interdit avant les compétitions le matin et à la coupure entre les éliminatoires et les finales.** Il s'effectuera conformément au plan affiché au parc à bateaux.

En cas d'infraction, le Comité d'Organisation dégage toute responsabilité.

### 3 – 3 Compétition

Samedi 4 mai 2024 et Dimanche 5 mai 2024 : 2 jours de courses différentes.

Le matin : **Éliminatoires pour toutes les catégories, sur 6 couloirs.**

L'après-midi : **Finales A et B (si 12 engagés)**

Les horaires et les couloirs devront être scrupuleusement respectés. Les départs seront donnés à l'heure exacte.

Aucun changement de manche ne sera toléré.

### 3-4 Chronomètre :

Le chronométrage des courses sera assuré par le Club de l'Aviron de Vichy avec le soutien logistique de la Ligue Auvergne Rhône Alpes

## **4 - MATERIEL**

**4 - 1 Assurance :** Chaque société participante doit obligatoirement assurer son matériel. Le Club d'Aviron de Vichy décline toute responsabilité

**4 - 2 N° de départ :** à la charge de chaque club. Toute embarcation doit avoir un numéro.

**4 - 3 Bateaux :** Construction libre, mais conforme à l'article 18 et 19 du code des régates.

## **5 – ENGAGEMENTS**

### a. Pour les clubs français :

Doivent être réalisés : sur le site Internet de la FFA : <https://ffsa-goal.multimediabs.com/login>

Mixtes de comité : engagement par le comité départemental

Mixtes de ligue : engagement par la LIGUE

Mixtes inter-ligue : engagement par la FFA

**AUCUN ENGAGEMENT NE SERA PRIS PAR TELEPHONE OU PAR MAIL.**

**AUCUN CLUB NE SERA PRIS EN COMPTE APRES LA DATE DE CLOTURE DES ENGAGEMENTS.**

**ENGAGEMENTS TARDIFS (entre le 26 avril à 19h00 et le lundi 29 Avril à 17h) si le club a déjà fait des engagements: le siège sera facturé 12€ et le club devra obligatoirement appliquer la procédure des clubs étrangers.**

b. Pour les CLUBS ETRANGERS.

Engagements par fichier informatique type « Excel » (un onglet par journée), UNIQUEMENT pour les CLUBS ETRANGERS.

A télécharger sur le site : <https://www.clubavironvichy.asso.fr/pages/regates-de-vichy.html>

c. Pour tous les CLUBS.

2 embarcations maximum par course et par club pour les : **1X ; 2X ; 2-**

**Au delà de 2 inscrits, le 3<sup>ème</sup> bateau sera supprimé d'office.**

**Catégorie jeune (15-16 ans) en 2X et en 2- : mixte interdite, les engagements seront refusés.**

- Ouverture des inscriptions : **Vendredi 29 mars 2024 – 8h00**
- Clôture des inscriptions : **Vendredi 26 avril 2024 – 23h59**
- Forfaits admis jusqu'au : **Vendredi 28 avril 2024 – 23h59 dernier délai sur Internet.**
- Tirage au sort : **Mardi 30 Avril 2024**
- Consultation programme : **Mercredi 1er Mai** sur Internet :  
<https://www.clubavironvichy.asso.fr/pages/regates-de-vichy.html>
- Droits d'inscription : **5€ par siège** (Gratuit pour les barreurs)

Afin de valider votre inscription, établir obligatoirement la copie de l'engagement en précisant le jour de compétition, le n° de la course, le nom du délégué responsable, ses n° de Tel (fixe et portable), par mail à : **clubavironvichy@outlook.com**

Les règlements sont à effectuer par virement  
avant le 29 avril 2024

**IBAN : FR76 1871 5002 0008 7794 9010 769**

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUE**

**6 - JURY**

6- 1 Président de Jury : Il sera désigné par le président de la commission des arbitres de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

6- 2 Jury : Il sera désigné par le président de jury en accord avec le PCRA de la ligue AURA. Des arbitres de la zone sud est participeront au jury.

6- 3 Licences : Les délégués responsables de chaque club devront s'assurer que leurs rameurs(es) seront en possession le jour de la régates de la licence FFA.

L'équipage devra être capable de présenter licences ou pièces d'identité au moment de l'embarquement et du débarquement.

6- 4 Pesée : Les barreurs, barreuses devront se présenter chaque jour de compétition, entre 1 et 2 heures avant leur première course pour la vérification de leurs poids. Ils doivent être en possession de la carte d'identité avec photo. Il n'y aura pas de pesée pour les J14 pour cause d'horaire. Le local de pesée se situe au parc à bateaux, dans un des vestiaires réservé à cet effet.

## **7- SERVICE MEDICAL ET DE SECOURS**

Seront assurés par :

- Des sauveteurs aquatiques ASNVBR → sécurité sur l'eau.
- La Croix Rouge → Sécurité sur terre.

1 poste de secours pour premiers soins : au niveau de la tour des juges

## **8- REUNION DES DELEGUES :**

Elle aura lieu le **vendredi 3 mai 2024 à 18 h 00** à la tour des Juges.

- **Remplaçants** : le remplacement d'une partie des rameurs engagés doit être déclaré selon le code des courses auprès de l'arbitre désigné par le Président du Jury, sur l'imprimé officiel (complètement rempli y compris le n° de licence).

- **Déclaration de forfait** : Les forfaits d'une équipe doivent faire l'objet d'une déclaration sur imprimé officiel lors de la réunion.

- **Aucun engagement ne sera accepté à la réunion des délégués.**

**9- INDEMNITES** : sans

**10 - REMISE DES PRIX** : Des récompenses seront attribuées au ponton d'honneur au niveau de la tour d'arrivée

**11 - TRANSPORT** Grand parking du palais du Lac

**Nous vous demandons de bien vouloir respecter les parkings remorques, voitures et bus, signalés à cet effet.**

**Interdiction de stationner sur la piste cyclable.**

## **12 - RESTAURATION :**

Des plateaux repas sont prévus pour le samedi 4 mai (midi) et le dimanche 5 mai (midi) sous une tente de réception. Le prix sera communiqué ultérieurement.. Si cette formule vous intéresse, renvoyer le bon de commande (disponible bientôt), avec votre règlement pour le : **mardi 30 Avril 2024.**

Les réservations seront effectives **seulement** si le règlement est joint.

**13- HEBERGEMENT** : Il est à la charge des participants.

Offices du tourisme de Vichy : 19, rue du Parc 03200 VICHY 0470987194

Listes des hébergements consultables à cette adresse :

<https://www.ville-vichy.fr/hotels>

<http://www.sport-vichy.fr/le-cis-et-capacites-hotelières.html>

**14 - SECRETARIAT** : Un accueil sera assuré le vendredi 3 mai 2024 de 16h00 à 19h00 à la tour d'arrivée du plan d'eau de Vichy

#### **15 - RESULTATS :**

- Tirages à la tour d'arrivée et au Palais du Lac  
Ils seront consultables sur le site Internet : <http://www.clubavironvichy.asso.fr>

#### **16- PROTOCOLE SANITAIRE**

Un protocole Sanitaire strict sera à respecter sur site en fonction des mesures en vigueur à la date de la régates et déterminé par le Ministère des Sports et la Fédération Française d'Aviron.

Le passe Vaccinal pourra être demandé si celui-ci est toujours en vigueur le jour de la régates.

**LE CLUB D'AVIRON DE VICHY SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LE PROGRAMME, NOTAMMENT DE SUPPRIMER UNE OU PLUSIEURS COURSES EN FONCTION DU NOMBRE D'ENGAGES DANS LA OU LES DITES COURSES.**

#### **NOTE IMPORTANTE :**

**Ouverture du plan d'eau de Vichy: vendredi 3 mai à 9 h. Ouverture du bassin d'entraînement surveillé: vendredi 3 mai à 14 h.**

#### **RAPPEL DES HORAIRES D'ENTRAINEMENT :**

- **Vendredi 3mai : 14h à 20h.**
- **Samedi 4 mai : De la fin des finales de l'après midi à 20h.**
- **En cas d'infraction, le Comité d'Organisation dégage toute responsabilité.**

**SAMEDI 4 MAI 2024 (éliminatoires le matin)**

N° de course	Heure Finale	Catégorie		Age	Distance
1	14h00	J18F2X	2 de couple J18 femme	17-18	2000m
2	14h06	J18F4-	4 sans barreur J18 femme		
3	14h12	J18H4X	4 de couple J18 homme		
4	14h18	J18H8+	8 avec barreur J18 homme		
5	15h03	J16H1X	Un de couple J16 homme	15-16	1500m
6	15h09	J16F2X	2 de couple J16 femme		
7	15h15	J16H4X	4 de couple J16 homme		
8	15h21	J16M4X	4 de couple J16 mixte		
9	15h27	J16F2-	2 sans barreur J16 femme		
10	15h33	J16H4-	4 sans barreur J16 homme		
11	15h39	J16F8+	8 avec barreur J16 femme	27+	1000m
12	16h24	MM2X	2 de couple masters mixte		
13	16h30	J14H2X	2 de couple J14 homme		
14	16h30	J14F4X+	4 de couple avec barreur J14 femme		
15	16h36	J14M4X+	4 de couple avec barreur mixte		
16	16h40	J14H8X+	8 de couple avec barreur J14 homme		
17	16h46	MF8+	8 de pointe avec barreur master femme		
18	16h52	MH8+	8 de pointe avec barreur master homme		
19	16h58	COURSES PARA		TC	
20	17h43	SF2-	2 sans barreur senior femme	18+	500m
21	17h49	SH2X	2 de couple senior homme		
22	17h55	SF4X	4 de couple senior femme		
23	18h01	SH4-	4 sans barreur senior homme		
24	18h07	SF8+	8 avec barreur senior femme		

**TC : Toutes catégories**

## DIMANCHE 5 MAI 2024 : (éliminatoires le matin)

N° de course	Heure Finale	Catégorie		Age	Distance
1	14h00	J18H2X	2 de couple J18 homme	17-18	2000m
2	14h06	J18F4X	4 de couple J18 femme		
3	14h12	J18H4-	4 sans barreur J18 homme		
4	14h18	J18F8+	8 avec barreur J18 femme		
5	15h03	J16F1X	Un de couple J16 femme	15-16	1500m
6	15h09	J16H2X	2 de couple J16 homme		
7	15h15	J16F4X	4 de couple J16 femme		
8	15h21	J16H2-	2 sans barreur J16 homme		
9	15h27	J16F4+	4 de pointe avec barreur J16 femme		
10	15h33	J16H8+	8 de pointe avec barreur J16 homme		
11	16h18	MM4X	4 de couple master mixte	27+	1000m
12	16h24	J14F2X	2 de couple J14 femme	13+	
13	16h30	J14M2X	2 de couple J14 mixte		
14	16h36	J14H4X+	4 de couple avec barreur J14 homme		
15	16h40	J14F8X+	8 de couple avec barreur J14 femme		
16	16h46	MF2X	2 de couple master femme	27+	
17	16h52	MH4-	4 de pointe sans barreur master homme		
18	16h58	MF4X	4 de couple master femme		
19	17h04	MH2X	2 de couple master homme		
20	17h10	COURSES PARA		TC	
21	17h55	SH2-	2 sans barreur senior homme	18+	500m
22	18h01	SF2X	2 de couple senior femme		
23	18h07	SH4X	4 de couple senior homme		
24	18h13	SF4-	4 sans barreur senior femme		
25	18h19	SH8+	8 de pointe avec barreur senior homme		

Le Co-Président du club de l'aviron de Vichy

Le président de la Commission régionale des arbitres

Le président de la ligue AURA

Thibault MESLIN

Alex MAZOYER

Stéphane GUERINOT





